

Blocs portes bois avec fermes-portes , bandeaux et ouvres portes

Ferme-portes	Bras compas	Bras glissière
DORMA TS90 (EN3) / TS91 (EN3 ou EN4) / TS92 (EN3 à EN4) / TS93 (EN2 à EN5)		X
LEVASSEUR HL105 (EN3 ou EN4)		X
GROOM GR400 (EN3) / GROOM GR500 (EN3 à EN5)		X
GROOM GR150 C (EN3 à EN4)	X	
Ferme-portes débrayable	Bras compas	Bras glissière
GROOM GR500 FS (EN3 à EN5) ou DORMA TS99 FL (EN3 à EN5)		X
Opérateur d'ouverture	Bras compas	Bras glissière
DORMA ED100 (EN3 à EN4)	X	X
DORMA ED250 (EN4 à EN6)	X	X

Recommandations de pose spécifiques au DAS

- **S'assurer que le mode de fonctionnement des ventouses (émission ou rupture) et la tension, correspondent à celui du système de sécurité incendie.**
- Les câblages internes au DAS doivent être réalisés avec des câbles de section adaptée sous les conditions suivantes :
La longueur des liaisons, entre le boîtier de connexion principal (pouvant être le boîtier anti-réarmement) et les différents composants, ne doit pas excéder 6m.
Les liaisons doivent être protégées mécaniquement sous conduit rigide continu ayant un degré de protection IK07 au sens de la norme NF EN 62262.
Il est interdit de changer un seul composant du D.A.S., une telle opération entraînant la non-conformité de l'ensemble de l'installation.
- **Les raccordements électriques, entre le dispositif de commande et le DAS, doivent être réalisés conformément à la norme NF S 61-932.**
- **L'exploitation et la maintenance doivent être réalisées conformément à la norme NF S 61-933.**

Dispositif de fermeture automatique

Fixer le ferme-porte (vis bois) sur le vantail côté paumelles et, fixer le bras compas, le bras glissière ou le bandeau (vis bois ou métal suivant type d'hubriserie) sur la traverse haute de l'hubriserie aux positions indiquées sur la notice de pose du fabricant livrée avec le ferme-porte et/ou bandeau.

Pour les opérateurs d'ouverture respecter les indications de la notice du fournisseur.

Dispositif sélecteur de fermeture et entraîneur de sécurité

Pour les vantaux avec **battement feuilluré**, le bloc-porte doit être **obligatoirement** équipé d'un dispositif permettant d'assurer le bon ordre de fermeture des vantaux (sélecteur et levier d'entraînement). Se reporter à la notice de pose du fabricant fournie avec ces équipements.

Blocs-portes DAS

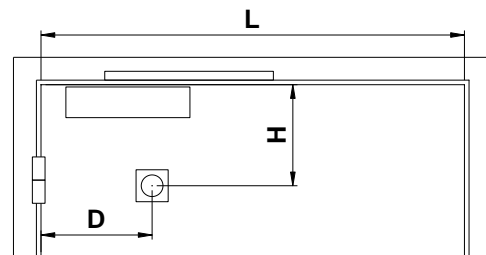
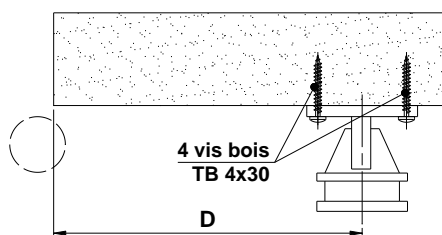
Dispositif de retenue

- **Ne concerne pas les blocs-portes équipés de ferme-portes débrayables et les opérateurs d'ouverture**
- **Famille « ferme-porte + bandeau »** : dispositif pouvant être intégré dans le bandeau, dans ce cas, se reporter à la notice du fabricant fournie avec le bandeau.
- **Famille « ferme-porte + ventouse »** : dispositif constitué d'une contre plaque en acier sur support à fixer sur le vantail et, d'un boîtier intégrant une ventouse électromagnétique à fixer au mur ou au sol.

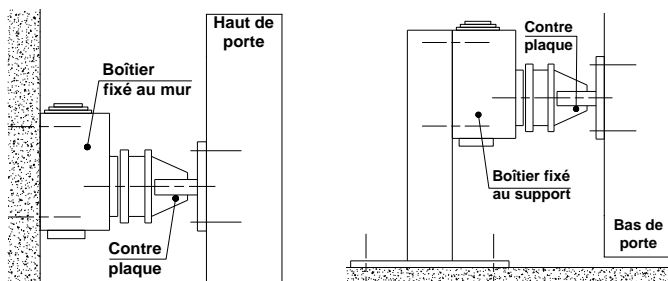
L = Largeur du vantail	430 à 630	631 à 1230
D = Distance axe déclencheur au chant du vantail	Déclencheur 20 daN	350*
	Déclencheur 40/50 daN	L - 100 (avec bouton déclenchement obligatoire)
La position en hauteur (H) est indifférente, prendre en compte la présence éventuelle d'accessoires (par exemple, regard vitré) sur le vantail, pour la pose des contre-plaques.		
* : positions données à titre indicatif, si le bloc porte est équipé d'un bouton de déclenchement celles-ci peuvent être modifiées		

a) Déclenchement manuel par traction au point de manœuvre.

Fixer le boîtier au mur ou au sol avec un support.



S'assurer qu'en position d'attente « portes ouvertes », la ventouse soit correctement centrée et bien parallèle à la contre-plaque, pour garantir un bon maintien du vantail.



b) Déclenchement manuel par action sur un bouton de déclenchement.

Possibilité d'équiper le bloc-porte d'un bouton de déclenchement situé à proximité du bloc porte à une hauteur au plus égale à 1,30 m : l'action sur le bouton poussoir du boîtier déclenche la fermeture du bloc-porte DAS. Celui-ci doit être clairement identifié (par exemple mention "Fermeture de porte" sur le bouton poussoir).

Ce dispositif est rendu obligatoire pour les blocs-portes équipés d'ouvres-portes lorsque ceux-ci présentent l'option « porte maintenue ouverte ».

Lorsqu'un bouton de déclenchement est installé, les positions des déclencheurs indiquées dans le tableau peuvent être augmentées (par exemple à 50mm du chant côté fermeture).

Dispositif anti-réarmement

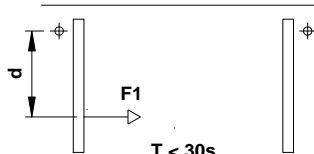
Nota : Le système d'anti-réarmement involontaire intégré au DAS est inutile lorsque l'interruption de l'ordre de passage en sécurité ne dépend pas d'une simple temporisation, mais nécessite une réinitialisation au niveau du CMSI.

Un boîtier de réarmement peut être installé pour les déclencheurs à rupture sans anti-réarmement mécanique sur la contre-plaque. Il est alors nécessaire d'actionner le bouton poussoir de ce boîtier pour ramener les vantaux à leur position d'attente. Ce boîtier est alors considéré comme boîtier de connexion principal.

Contact de position d'attente	
Assuré par un contacteur intégré au boîtier ventouse (option de détection de position sur les ventouses électromagnétiques).	
Contact de position de sécurité	
Contact de position Possibilité d'un contact à bille positionné à 1000mm du sol fini, et disposé dans la feuillure des montants paumelles de l'huissérie. Les contacts sont actionnés par la tête d'une vis TF4x30 fixée sur le chant du vantail. Ajuster la profondeur de vissage en fonction du jeu entre le vantail et l'huissérie.	

Tests et essais de fonctionnement

Tests à réaliser en fin de pose, afin de vous assurer de la conformité des réglages du bloc-porte.



F1: Force de déclenchement en N

d : Distance axe paumelle / point de manœuvre en m

T : Temps de fermeture

Force de déclenchement (F1)

Ne concerne pas les blocs-portes équipés de ferme-portes débrayable.

$40Nm \leq F1 \times d \leq 120Nm$	Critère respecté
$F1 \times d > 120Nm$	Equiper le bloc-porte d'un bouton de déclenchement (position déclencheur quelconque).
$F1 \times d < 40Nm$	Vérifier que les déclencheurs sont correctement positionnés et que l'alignement contre-plaque / déclencheur est satisfaisant.

Force motrice

Vérifier que les appareils à force réglable ont été réglés en fonction de la largeur du vantail selon le tableau ci-dessous, et conformément à la notice du fabricant :

Force	Largeur porte	Moment de fermeture (en Nm)			Couple Ouverture (en Nm)
		entre 0° et 4°	entre 88° et 92°	Autre angle	
3	≤ 950 mm	18 mini	26 max	6 mini	51 maxi
4	951 à 1100 mm	26 mini	37 max	9 mini	66 maxi
5	1101 à 1250 mm	37 mini	54 max	12 mini	88 maxi

Temps de fermeture (T)

- Enclencher les vantaux en position ouverte, maintenus par les ventouses électromagnétiques (position d'attente).
- Déclencher la fermeture électriquement.
- Le temps se mesure depuis le déclenchement électrique jusqu'à la fermeture complète du ou des vantaux.
- Ce temps doit être inférieur ou égal à 30 s, avec une vitesse angulaire $\leq 10^\circ / s$.
- Dans le cas contraire, régler la vitesse des ferme-portes conformément à la notice du fabricant et recommencer le test jusqu'à obtenir une valeur conforme.